



Madame Morgane MARSAL  
ESPACE ET PAYSAGES  
12, avenue Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette

**Objet : Projet de construction d'une résidence sis à Strassen, au lieu-dit « 71-75 route d'Arlon »  
(parcelles cadastrales 778/1521, 778/1557, 780/1811 et 780/1812)**

**Concerne : Avis du CNRA**

Madame Marsal,

J'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, reçu le 22 juin 2021.

Comme le terrain du projet mentionné sous rubrique se trouve dans une zone à faible potentialité archéologique et comme l'emprise totale est inférieure à 0,3ha, votre projet d'aménagement ne nécessite pas d'évaluation archéologique de la part du CNRA.

Toutefois, comme aucune investigation scientifique de ce terrain n'a eu lieu, l'existence de sites archéologiques ne peut pas être entièrement exclue. Pour ces raisons, il est rappelé qu'en cas de découverte fortuite (structures bâties, objets, monnaies...) pendant les travaux de terrain, le CNRA, et notamment son Service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire doit être contacté immédiatement conformément à l'article 30 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux. Cette loi prévoit que toute découverte d'éléments pouvant intéresser l'archéologie doit immédiatement être signalée au bourgmestre de la commune, qui en assure la conservation provisoire et en informe d'urgence le CNRA.

Cet avis est émis au titre de l'archéologie et ne préjuge pas de la réponse d'autres administrations comme le Service des sites et monuments nationaux, qui peuvent, en ce qui les concerne, émettre un avis.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Foni Le Brun-Ricalens  
chargé de direction  
CNRA

**Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter  
le Service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire du CNRA  
Tél: 260 281 53 - [amenagement@cnra.etat.lu](mailto:amenagement@cnra.etat.lu)  
[www.cnra.lu](http://www.cnra.lu)**

**C/C : Administration communale de Strassen**